

Arbeitsgemeinschaft Europäischer Grenzregionen (AGEG)
Asociación de Regiones Fronterizas Europeas (ARFE)
Association des régions frontalières européennes (ARFE)
Association of European Border Regions (AEBR)
Comunità di lavoro delle regioni europee di confine (AGEG)
Europæiske grænseregioners Arbejdsfællesskab (AGEG)
Werkgemeinschaft van Europese grensgebieden (WVEG)
Associação das Regiões Fronteiriças Europeias (ARFE)
Σύνδεσμος Ευρωπαϊκών Συνοριακών Περιφερειών (ΣΕΣΠ)
Stowarzyszenie Europejskich Regionów Granicznych (SERG)



“PARTENARIAT DANS UNE EUROPE SANS FRONTIÈRES”

Bulletin d'information électronique de l'ARFE – mars/avril 2007

Ce Bulletin d'information de l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) donne chaque trimestre aux régions frontalières et à leurs amis les informations les plus récentes sur l'ARFE, la coopération dans les régions frontalières et transfrontalières d'Europe, tout comme la collaboration avec les institutions et associations européennes. Il est publié en anglais, français et allemand.

Assemblée générale de l'ARFE du 23/11/2006 à Pampelune (ES) – Ouverture, rapport d'activités et perspectives d'avenir



L'Assemblée générale 2006 fut ouverte par le Président de l'ARFE Lambert van Nistelrooij, MdPE (NL), qui remercia la Région de Navarre et la Ville de Pampelune pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité remarquable. Le Maire aussi, Mme Jolanda Barcina, souhaita très cordialement la bienvenue aux 300 participants issus de 29 Etats d'Europe au nom de la Ville de Pampelune. Elle y

présenta l'importance de la ville pour la Région de Navarre sur les plans géographique, historique et économique et souligna l'importance de la coopération avec les partenaires français.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Le Secrétaire général sortant de l'ARFE Jens Gabbe y retraça avec le Rapport d'activités 2005 les multiples actions de l'ARFE et indiqua notamment d'importants thèmes pris en charge par l'ARFE :

- Politique européenne de cohésion et politique régionale
- Avenir de la coopération territoriale
- Instrument juridique de l'UE relatif à la coopération territoriale

- Instruments européens de voisinage et de partenariat, instrument de préadhésion
- Commission du Développement régional au sein du Parlement européen

ainsi que de nombreux autres thèmes.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Dans une perspective d'avenir, Monsieur Gabbe reprécisa quelques fondements d'importance et d'autres expériences de l'ARFE :

- L'ARFE doit comme auparavant rester active pour toutes les régions frontalières d'Europe. Malgré les diversités d'intérêts qui doivent être prises en compte au cas par cas, une stratégie globale au niveau européen reste toujours incontournable si l'on vise le succès. Cette stratégie globale doit être représentée par tous ceux qui parlent au nom de l'ARFE sur la base des statuts de l'ARFE, de la Charte et du programme d'action des régions frontalières. Ceux qui parlent au nom de l'ARFE ne peuvent ni ne doivent mettre sur le devant de la scène des intérêts régionaux particuliers.
- Dans une stratégie globale de l'ARFE la représentation de toutes les régions frontalières, les spécificités géographiques et régionales sont à prendre en compte (zones montagneuses, espaces maritimes, régions aux frontières extérieures). Malgré toute la priorité donnée par la politique de l'UE aux zones frontalières les plus pauvres (notamment en Europe centrale, Europe de l'est et dans l'espace méditerranéen), il ne doit pas être oublié que les régions frontalières situées aux anciennes frontières intérieures connaissent toujours certains problèmes et nécessitent les aides de l'UE. Il est important que l'ARFE tienne l'équilibre à ce sujet et propose des services à toutes les régions frontalières (adaptés à leurs besoins spécifiques).
- Le travail de lobbying de l'ARFE au nom de toutes les régions frontalières et transfrontalières au niveau européen fut jusqu'à présent couronné de succès (voir les nouvelles directives de l'UE sur la politique de cohésion et la politique régionale, sur la coopération territoriale dotée d'un chapitre particulier pour les régions frontalières, sur les Programmes de voisinage et de partenariat européens dotés chacun d'un chapitre spécial pour les régions frontalières, sur l'instrument juridique, etc.). Cette politique doit être poursuivie avec l'aide de nombreux partenaires au niveau européen (Commission européenne, Parlement européen, Comité des régions, Comité économique et social européen tout comme les grandes organisations régionales européennes).

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Vote pour le Comité directeur de l'ARFE 2007/2008

Après la présentation du Bilan financier 2005 et l'adoption du Budget complémentaire 2006, le Comité directeur sortant fut déchargé et un nouveau Comité directeur élu pour la période de 2007 à 2008.

Monsieur Lambert van Nistelrooij, MdPE (NL), fut réélu à l'unanimité pour deux années comme Président de l'ARFE, Monsieur Heider, Région Alsace (FR), de même comme Vice-Président. S'ensuivit le vote des huit Vices-Présidents, du Trésorier, des 29 membres du Comité directeur, du Contrôleur financier et du président du comité consultatif. Tous adoptèrent le vote.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Présentation et adoption du Budget 2007 par le Trésorier F. Willeme

Le Trésorier Franz Willeme présenta le Budget 2007. A l'aide de nombreux tableaux et vues d'ensemble, il fit mention du déficit rémanent comme des solutions pour le réduire. Il démontra la nécessité d'une élévation des cotisations d'env. 15 % (exception faite des membres dans les nouveaux Etats membres de l'UE et en Europe de l'est) à partir du 01/01/2008, afin de pallier aux tâches accrues du Secrétariat général. Les cotisations devront ensuite rester inchangées pour cinq années. Cette augmentation doit être décidée à l'Assemblée générale de 2007. Comme les Projets de budget 2008 des régions membres sont présentés dès 2007, il est rendu possible aux membres par la précocité de cette information de prévoir à temps l'augmentation des cotisations. Le Budget 2007 fut adopté.

Conférence annuelle de l'ARFE « Agenda territorial – Un regard sur l'avenir de notre UE » à Pampelune (ES) du 24 au 26/11/2007

La Conférence annuelle fut ouverte par Lambert van Nistelrooij, MdPE (Président de l'ARFE), Miguel Sanz Sesma (Président de la Région de Navarre), Gerhard Stahl (Secrétaire général du Comité des Régions), Yavuz Mildon (Président de la Chambre des Régions, Conseil de l'Europe) et Göke Frerichs (membre du Comité économique et social européen).

Les principaux intervenants de la Conférence annuelle furent la Commissaire de l'UE Danuta Hübner et Ulrich Kasparick, membre du Parlement fédéral allemand et Secrétaire d'État parlementaire au Ministère des transports, de la construction et de l'habitat, qui présenta magistralement le difficile thème de l'«Agenda territorial», l'illustrant de nombreux exemples. De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Le membre de la Commission Danuta Hübner : « La coopération territoriale est susceptible d'améliorations »

Lors de la Conférence annuelle des régions frontalières de Pampelune, (24/11/2006), le membre de la Commission responsable de la Politique régionale, Danuta Hübner, invita les pays membres avec insistance de faire valoir les possibilités de la coopération territoriale.

En référence aux propositions établies par les cadres de référence stratégiques nationaux (CRSN) de 2007 à 2013, Danuta Hübner déclara que « la dimension territoriale dans les CRSN n'a pas été pleinement intégrée et fut traitée très superficiellement ».

Les États membres et les régions devraient notamment mener une réflexion de fond sur la manière dont les priorités thématiques telles que l'innovation ou l'accessibilité ont été effectivement rattachées à des territoires particuliers comme par exemple les territoires ruraux, écartés ou touchés par des désavantages géographiques.

Elle mit en question la décision de plusieurs États membres de ne se préoccuper de la dimension territoriale qu'au niveau des programmes opérationnels : « On ne peut opérer sans une cohérence territoriale étendue entre les programmes », insista-t-elle et cela devrait s'exprimer dans les CRSN !

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Prix "Sail of Papenburg" – Le Prix de l'ARFE 2006 revint à la région transfrontalière Friuli Venezia Giulia

Le Prix 2006 récompensant une action particulière de coopération transfrontalière d'une région fut décerné à la région Friuli Venezia Giulia (IT) pour sa remarquable coopération avec la Carinthie (AT), la Slovénie (SI) et l'Istrie (Croatie). Le Prix fut remis par le Vice-Président de l'ARFE Reinhold Kolck lors de la Conférence annuelle de l'ARFE à Pampelune.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Le Prix de l'ARFE « Sail of Papanburg » 2007 sera décerné lors de l'Assemblée générale 2007 (13-14/09/2007) à Lappeenranta (FI). Le thème en est : « Le développement d'espaces ruraux en régions transfrontalières ». L'ouverture du concours aura lieu dans les prochaines semaines.

Elmar Brok, membre du Parlement européen, reçut de l'ARFE une récompense européenne particulière



Elmar Brok MdPE, Président de la Commission des affaires étrangères et Porte-parole du Parlement européen auprès du Conseil européen des chefs d'État, a reçu de l'ARFE la récompense « Sail of Papanburg » en tant que première personnalité européenne récompensée au titre de ses mérites particuliers dans la coopération transfrontalière.

La récompense fut remise par le Comité directeur de l'ARFE à l'occasion de la Conférence annuelle 2006 à Pampelune.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Adieux au Secrétaire général de l'ARFE de longue date Jens Gabbe et entrée en poste du nouveau Secrétaire général Martín Guillermo Ramírez

Au cours de la Conférence annuelle de l'ARFE ayant pour thème l'«Agenda territorial» de Pampelune (ES) les 24-26/11/2006, eurent lieu les adieux au Secrétaire général de l'ARFE de longue date Jens Gabbe. Il a acquis de grands mérites en presque 35 années par l'édification et le développement de l'ARFE et de la coopération transfrontalière à travers toute l'Europe. Jens Gabbe fut mis à l'honneur par les discours du Président et du Trésorier de l'ARFE comme par ceux de nombreuses autres personnalités (entre autres Madame la Commissaire Hübner, le Président honoraire J. Vallvé, le Secrétaire d'État Kasparick), fut établi membre d'honneur de l'ARFE, reçut des récompenses internationales et régionales (parmi elles la médaille du Conseil de l'Europe) et de nombreux cadeaux comme celui remis par le Président, une collection de messages d'adieu, de remerciement et d'amitié de la part des anciens Présidents de l'ARFE, de nombreuses personnalités européennes et de membres du Comité directeur de l'ARFE.

*Jens Gabbe**Martín Guillermo Ramírez*

Le nouveau Secrétaire général de l'ARFE, Martín Guillermo Ramírez, fit son entrée en poste officielle ; il s'était personnellement présenté dans de nombreuses régions frontalières d'Europe depuis la mi-2006. Il vient professionnellement de l'administration de la Province frontalière espagnole d'Estrémadure et s'y est déjà confronté depuis de nombreuses années aux questions internationales et transfrontalières. Au profit de l'ARFE, il a déjà jadis traduit en espagnol le « Guide pratique de coopération transfrontalière 2000 » et en 2006-2007 a gagné l'adhésion de nouveaux membres à la frontière luso-espagnole ! L'ARFE souhaite à son nouveau Secrétaire général bonne chance et un grand succès !

Présentation et approbation du « Programme d'action des régions frontalières européennes » actualisé en 2006

Le Secrétaire général sortant Jens Gabbe insista lors de la présentation du Programme d'action actualisé de l'ARFE à la session du Comité directeur de l'ARFE de Pampelune (ES) sur le bien-fondé de la distinction de la « Charte des régions frontalières européennes » et du « Programme d'action des régions frontalières européennes ». La Charte peut ainsi valoir à long terme en tant que document fondamental. Le Programme d'action peut être modifié à tout moment selon l'actualité et peut ainsi être adapté beaucoup plus vite aux données effectives. Le motif des modifications présentes, dues à sa propre initiative et à celle de V. v. Malchus, se trouve essentiellement dans les « Orientations de la Commission européenne pour la politique régionale et de cohésion » qui consacrent un chapitre autonome à l'objectif 3 « coopération territoriale », dans l'«Instrument juridique de l'UE», les « Réseaux transeuropéens (RTE) » et de nouveaux documents de l'UE sur l'innovation et la recherche. Ont été ajoutés les chapitres sur la santé transfrontalière, de laquelle l'ARFE s'est aussi intensivement préoccupée que des problèmes de travailleurs frontaliers et de situation aux frontières extérieures de l'UE (Schengen). L'ébauche actualisée fut entérinée moyennant une proposition d'amélioration.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Finalisation du « Livre blanc des régions frontalières européennes » 2007

Le « Livre blanc des régions frontalières européennes » 2007 offre une vue d'ensemble du travail de l'ARFE au cours des 40 dernières années avec une mise en perspective des tâches qui dans le futur attendent l'ARFE et ses membres. Les auteurs (J. Gabbe, V. v. Malchus) ont précisé lors des dernières sessions du Comité directeur de l'ARFE à Plauen (DE) et Trujillo (ES) que les passages récapitulants les résultats de l'activité de l'ARFE ne représentent pas un point de vue particulier mais qu'au contraire ils ont été écrits à la suite d'une étude intensive des archives et de matériels (voir là-dessus le chapitre 7 doté de renvois à la littérature et aux sources). Le chapitre 5 récapitule la reconnaissance et les bons exemples d'une coopération couronnée de succès au cours des 40 dernières années. Le chapitre 6 (avenir de la coopération transfrontalière) donne ensuite un aperçu de stratégies orientées vers l'avenir pour l'activité de l'ARFE. Dans l'annexe, les membres de l'ARFE se présentent brièvement et une chronologie exhaustive met en perspective l'histoire et le développement de la coopération transfrontalière de l'ARFE. Le contenu du Livre blanc a été approuvé par les grandes organisations européennes et les membres de l'ARFE. Le texte, y-compris l'annexe et la carte, sera finalisé en mai 2007 et sera mis à la disposition du public sur www.aebr.eu en trois langues (DE, FR, EN).

Nouvelle édition et publication de la Carte « Les régions de la coopération transfrontalière 2007 » en Europe

La nouvelle édition de la carte « Régions de la coopération transfrontalière 2007 » fut achevée en avril 2007 et pourra probablement être imprimée en mai 2007. La mise à jour de la Carte échut à l'aide de questionnaires, réponses et auditions au travers de l'«Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE)» en 2006-2007. L'ARFE souligne de nouveau qu'il ne s'agit pas d'une carte-INTERREG, d'une carte de la coopération outrepassant le niveau régional ou des partenariats urbains transfrontaliers, mais bien de la Carte des « Régions frontalières et transfrontalières » de l'ARFE. L'enveloppe cartographique fut exécutée sur ordinateur par l'«Institut Leibniz de Géographie Régionale» de Leipzig. La fabrication de la maquette fut financée par le Ministère Fédéral des Transports, de la Construction et du Développement urbain de Berlin (DE.). La Carte sera publiée dans le cadre de l'«Agenda territorial européen» durant la Présidence allemande de l'Union Européenne au premier semestre 2007. Elle sera aussi disponible dès 2007 sur le site Internet de l'ARFE : www.aebr.eu

Coopération transfrontalière UE/Afrique de l'ouest en 2007

La Commission européenne est foncièrement prête à soutenir la coopération avec l'Afrique de l'ouest, d'abord en ce qui concerne une étude de faisabilité de la coopération transfrontalière en Afrique de l'ouest mais aussi au vu de l'organisation d'une Conférence commune « L'Afrique de l'ouest rencontre l'Europe » en juin 2007 au Ghana. Les participants à une rencontre en octobre 2006 (OCDE, Commission européenne, Parlement européen, Afrique de l'ouest et ARFE) conclurent que l'ARFE, en commun avec les régions frontalières déjà en contact étroit avec l'Afrique de l'ouest (pex. l'Alsace et l'Estrémadure), sera impliquée activement dans ce processus. L'ARFE prendra part à la Conférence de juin 2007 au Ghana.

Proposition de l'ARFE : ancrage de la coopération transfrontalière au sein de la Commission du développement régional du Parlement européen



L'ARFE soutient un traitement accru des problèmes de la "coopération transfrontalière" au sein du Parlement européen. Le Président de l'ARFE, Lambert van Nistelrooij, MdPE, réclame dans une lettre de novembre 2006 à la Commission du développement régional du Parlement européen d'admettre le thème de la « coopération

transfrontalière » comme tâche particulière tout comme de nommer un rapporteur permanent pour les questions transfrontalières.

Le Président de l'ARFE a rendu compte de cette question aux sessions du Comité directeur du 8/12/2006 à Plauen (DE) et du 30/03/2007 à Trujillo (ES) et continuera à se préoccuper de ce thème cher à l'ARFE.

Forum de l'ARFE "Développement rural en régions frontalières d'Europe" 2007



Dans le cadre de la Présidence allemande de l'UE, l'ARFE a mené de concert avec ses partenaires de la zone frontalière bavaro-autrichienne le 12/03/2007 au Monastère de Seeon près de Salzbourg un forum sur le thème "Développement rural et régions frontalières", à cette occasion produit plusieurs documents de discussion et adopté une déclaration finale.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Le forum eut une haute tenue du fait des spécialistes qui y participèrent. Les représentants de plusieurs gouvernements y donnèrent des informations sur les instruments de soutien les plus divers et leur jeu entre eux. Les représentants de quatre régions différentes de Scandinavie, du territoire frontalier germano-belgo-hollandais, d'Espagne et des Carpates introduirent une vision pratique du „développement rural“ dans les réunions.

Les documents de travail et la déclaration finale du forum sont disponibles sur : www.euregio.sbg.at/euregio.asp?D=245

Mise à profit des possibilités de coopération interrégionale de 2007 à 2013 pour la coopération transfrontalière

L'ARFE a intensivement discuté, lors de ses dernières sessions du Comité directeur, de la mise à profit des possibilités de coopération interrégionale de 2007 à 2013. D'après un rapport de Sture Hermansson lors de la session du Comité directeur de Plauen, de 10 % à 20 % des programmes nationaux pour la coopération interrégionale ont la possibilité d'être rendus disponibles entre 2007 et 2013. Il y apparaît important de se concentrer sur les programmes C. C'est là que les possibilités de participation sont les meilleures. Les mesures principales sont URB-ACT, INTERACT et ESPON. La Commission soutient particulièrement la création de réseaux de développement économique sur certains thèmes.

L'ARFE recommande à ses membres et à ses amis de mettre à profit ces possibilités. Les régions frontalières sont priées de demander en commun des coopérations bi ou trinationales dans le cadre des programmes nationaux en mainstream lorsqu'ils proposent des mesures de soutien pour une coopération interrégionale. De plus larges possibilités, qui s'offrent au travers d'INTERREG IV-C, sont à l'étude. L'ARFE a l'intention, suite à une résolution du Comité directeur du 30/03/2007, de mener un séminaire ESPON et de coopérer avec INTERACT.

Le Comité directeur de l'ARFE décide à Trujillo la fondation d'une « GRANDE COALITION » pour la promotion de la santé transfrontalière



L'ARFE a fondé lors de sa session du Comité directeur de Trujillo le 30/03/2007 une « grande coalition » pour la coopération et le soutien dans le domaine de la santé, car de nombreuses initiatives ont vu le jour ces dernières années dans ce domaine au travers de la plupart des frontières européennes et du fait qu'une nécessité apparaît là.

Dans son discours d'introduction à ce point de l'ordre du jour de la session du Comité directeur, le Ministre régional de la santé de la Province d'Estrémadure réclama, dans le contexte de nombreux exemples négatifs de barrières existantes, un cadre juridique pour des accords transfrontaliers bilatéraux entre institutions de santé des deux côtés d'une frontière. Il s'ensuivit de son discours et du débat attendant la conséquence suivante : les différences de compétences existantes entre régions frontalières tout comme dans la relation des régions frontalières aux États membres de l'UE en ce qui concerne la santé ou les affaires internationales appellent instamment une réglementation de l'UE pour un « cadre de coopération transfrontalière européen ». L'ARFE s'y consacrera dans le cadre d'une « grande coalition ».

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Points forts du travail spécialisé de l'ARFE en 2007

Lors de sa session du Comité directeur de Trujillo (ES) le 30/03/2007, l'ARFE décida, après de longues discussions, des points forts pour son travail spécialisé dans les domaines suivants :

- Développement transfrontalier des territoires ruraux
- Possibilités offertes par le nouvel instrument de voisinage et de partenariat
- Mise en œuvre/utilisation de la réglementation de l'UE sur le GECT
- Santé transfrontalière
- Coopération transfrontalière des universités et grandes écoles

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Coopération de l'ARFE avec les organisations régionales européennes

En règle générale ont lieu au CdR tous les trois mois des réunions auxquelles participent l'ARFE, l'AÉM, le CPLRE, le CCRE, la CRPM, RELEG. Les principaux points de discussion de

ces rencontres sont encore en 2007 la préparation d'un dialogue structuré avec la Commission européenne, le suivi du programme législatif et du programme de travail de la Commission européenne, les priorités du Comité des régions, l'Agenda territorial tout comme l'échange d'informations sur les activités menées par les différentes organisations régionales européennes. Il est régulièrement rendu compte de cette coopération au Comité directeur de l'ARFE.

Annnonce : Conférence européenne « De la périphérie au centre – les universités comme moteurs des régions frontalières européennes »

La Conférence des Recteurs d'Universités (HRK), l'Universität Flensburg, l'University of Southern Denmark, la Fachhochschule Flensburg et l'European University Association (EUA) organisent du 14 au 16/06/2007 à Sønderborg (DK) et à Flensburg (DE) une conférence européenne. La conférence doit couvrir thématiquement le spectre du « triangle de la connaissance », formation-recherche-innovation, dans le contexte avec la coopération transfrontalière des universités européennes. Au sein de ces trois thèmes doivent être examinés respectivement les aspects suivants : « levée des barrières à la mobilité » et « contribution au développement économique et social des régions frontalières ».

De plus amples informations sur : www.trans-uni.de

L'ARFE n'a pas été associée à la préparation de la conférence. Malgré tout l'on est parvenu à ce que le Secrétaire général de l'ARFE prononce le 14/06/2007 un petit mot dans lequel il rendra compte des objectifs et tâches de l'ARFE et des recherches de M. von Malchus dans le cadre de l'ARFE sur « la coopération transfrontalière des universités et grandes écoles en Europe ».

Dû au petit nombre d'inscriptions, la conférence a du être annulée et a été reportée à 2008.

Comme vous le savez, l'ARFE se préoccupe régulièrement de la coopération transfrontalière des universités et grandes écoles en Europe. Le premier rapport écrit et présenté par V. v. Malchus en 2004 (www.aebr.eu) est présentement retravaillé sur la base de questionnaires supplémentaires. Au-delà de ça, il est prévu d'adopter la coopération transfrontalière des universités et grandes écoles comme thème majeur de la Conférence annuelle de l'ARFE 2008.

Assemblée générale et Conférence annuelle de l'ARFE 2007

Dates : 13-15/09/2007

Lieu des rencontres : Lappeenranta, Conseil régional de Carélie du sud, Finlande